

Communiqués



Conseil des arts
et des lettres du Québec
Québec



**Ateliers/studios Saguenay-Montréal
Appel de dossiers – Hiver 2016**

Saguenay, le 14 octobre 2015 – L'appel de dossiers pour le programme **Ateliers/studios Saguenay-Montréal** est présentement ouvert. Ce programme d'échange s'adresse aux artistes et aux écrivains professionnels de Ville de Saguenay et aux artistes et écrivains montréalais issus de la diversité culturelle dont la pratique et le travail de création nécessitent l'apport ou le support des nouveaux médias, et ce, dans toutes les disciplines. La date limite d'inscription est le **17 novembre 2015**.

Les artistes sélectionnés bénéficieront de ressources professionnelles qui leur permettront de réaliser un projet de création en résidence tout en acquérant de nouvelles compétences et en intensifiant le réseautage artistique et professionnel entre les collectivités de Montréal et de Saguenay.

Les Ateliers TouTTout, à Saguenay, et le centre montréalais OBORO sont les deux structures d'accueil pour les séjours de résidence en 2016. Leur rôle consiste à mettre les créateurs en relation avec le milieu culturel de leur territoire afin de favoriser des échanges humains, professionnels et artistiques. Cette résidence de 8 à 10 semaines crée également des liens entre les boursiers et les centres d'artistes permettant, notamment, un rayonnement de leurs oeuvres et des liens interrégionaux prometteurs pour leur carrière.

Les détails du programme et les formulaires d'inscription sont disponibles sur les sites du CAS (www.conseildesartssaguenay.com), du CAM (www.artsmontreal.org), et, en hyperlien, à partir du CALQ.

Ce programme est une collaboration entre le Conseil des arts de Montréal (CAM), le Conseil des arts de Saguenay (CAS) et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) en partenariat avec les centres d'artistes Oboro et les Ateliers d'artistes TouTTout. Issu d'une entente triennale (2013-2016), il bénéficie d'un investissement total de 120 000 \$ pour trois ans. Le CALQ accorde annuellement un montant de 20 000 \$; le CAM et le CAS injectent un montant annuel de 10 000 \$ chacun relatifs aux besoins des organismes agissant comme hôtes du programme.

- 30 -

Pour information

Conseil des arts de Saguenay – Claude Martel, directeur général : 418-698-3000, poste 4192 – conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca

Conseil des arts de Montréal – Marie-Michèle Cron, conseillère en arts numériques, arts visuels et nouvelles pratiques artistiques : 514-280-4125 – mcron.p@ville.montréal.qc.ca

← Retour à la page d'accueil

